

# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

2021 - 2025

MUNICIPALITÉ DE COMPTON



# LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE COMPTON

## Fiche synthèse



### MOT DU MAIRE

Avec cette première politique environnementale, la municipalité de Compton s'engage à agir en fonction des valeurs et des priorités environnementales afin de respecter et de protéger la qualité de vie de ses résidentes et résidents. En effet, en mars 2021, la municipalité a lancé un processus de consultation publique afin de connaître les préoccupations, les priorités et, surtout, les idées de ses citoyennes et citoyens en matière d'environnement. Cette politique reflète ainsi les préoccupations et oriente les décisions et les actions municipales pour les prochaines années. Nous sommes prêts à agir et nous avons besoin de chacun de vous pour ce faire.

Bernard Vanasse

### MOT DU COMITÉ DE CITOYENS EN ENVIRONNEMENT

Cette politique est vouée à évoluer dans le temps, au fur et à mesure des événements, des avancées technologiques et des motivations des citoyens et des élus qui les représentent. Elle servira d'assise pour la préparation de plans d'actions qui seront mis en œuvre par le conseil municipal.

À titre de conseiller municipal et président du CCE, je souhaite que cette politique contribue à développer le réflexe d'une pensée environnementale dans toutes les sphères d'activités municipales. Comme il est naturel de penser au budget lorsqu'on planifie une activité, je souhaite qu'il devienne tout aussi naturel de planifier en pensant à l'environnement.

Jean-Pierre Charuest, président du CCE

### Axe 1 : Milieux naturels

- Intégrité des rives, du littoral et érosion des sols
- Qualité de l'eau de surface et eau de ruissellement
- Parcs, espaces verts et couverts forestiers urbains
- Milieux humides et hydriques
- Espèces exotiques envahissantes
- Fragmentation du territoire

### Axe 3 : Qualité de vie

- Assainissement des espaces publics
- Pollution lumineuse
- Pollution sonore

### Axe 5 : Changements climatiques

- Plans d'adaptation aux changements climatiques

### Axe 2 : Environnement urbain

- Gestion des matières résiduelles
- Eaux usées
- Quantité d'eau potable
- Émissions de gaz à effet de serre
- Qualité de l'eau potable
- Consommation énergétique et foyer au bois

### Axe 4 : Affaires municipales

- Utilisation de pesticides
- Achats, approvisionnements et événements
- Utilisation d'abat-poussières, de fondants et d'abrasifs
- Entretien routier

#### Légende

- Très prioritaire
- Prioritaire
- Peu prioritaire

# THEMATIQUES ET AXES D'INTERVENTION COUVERTS PAR LA POLITIQUE.

## MILIEUX NATURELS

- Intégrité des rives, du littoral et érosion des sols
- Qualité de l'eau de surface et eau de ruissellement
- Parcs, espaces verts et couverts forestiers urbains
- Milieux humides et hydriques
- Espèces exotiques envahissantes
- Fragmentation du territoire

## QUALITE DE VIE

- Assainissement des espaces publics
- Pollution lumineuse
- Pollution sonore



## ENVIRONNEMENT URBAIN

- Gestion des matières résiduelles
- Eaux usées
- Quantité d'eau potable
- Émissions de gaz à effet de serre
- Qualité de l'eau potable
- Consommation énergétique et foyer au bois

## AFFAIRES MUNICIPALES

- Utilisation de pesticides
- Achats, approvisionnements et événements
- Utilisation d'abat-poussières, de fondants et d'abrasifs
- Entretien routier



## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Plans d'adaptation aux changements climatiques

# Les axes d'intervention très prioritaires



## Intégrité des rives, du littoral et érosion des sols

### Objectif

- Préserver les bienfaits environnementaux, économiques et collectifs des sols et des bandes riveraines pour la municipalité et ses citoyens.

## Parcs, espaces verts et couverts forestiers urbains

### Objectif

- Garantir l'accès aux espaces verts et assurer la présence d'un couvert forestier suffisant sur le territoire urbain.

## Qualité de l'eau de surface et eau de ruissellement

### Objectifs

- Préserver la qualité de l'eau de surface des milieux humides et hydriques (MHH).
- Limiter la quantité et contrôler la qualité des eaux de ruissellement dans les MHH.

## Milieux humides et hydriques

### Objectif

- Préserver les services écologiques rendus par les milieux humides et hydriques (MHH).

## Utilisation de pesticides

### Objectifs

- Réduire l'utilisation de pesticides posant des risques sanitaires et environnementaux.
- Assurer une gestion durable des pesticides (achat, entreposage, utilisation, rejet).

## Gestion des matières résiduelles

### Objectif

- Viser l'amélioration continue du principe des 3RV-E dans la gestion des matières résiduelles.